

A l'attention des candidats à l'élection présidentielle

**Objet : Recommandations pour une lutte efficace contre la traite des êtres humains**

Madame, Monsieur,

Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », conscient de la nécessité de travailler en réseau, a été créé en 2006 pour lutter efficacement contre toutes les formes de ce fléau : l'exploitation sexuelle, l'exploitation par le travail, le trafic d'organes, la mendicité forcée... Ce collectif regroupe 25 associations françaises, engagées de façon directe ou indirecte avec les victimes en France, dans les pays de destination et de provenance des victimes de la traite des êtres humains. Déterminé à lutter contre la marchandisation de la personne, il se mobilise avec un double objectif : sensibiliser le grand public à cette question complexe et amener les décideurs politiques, français et européens, à s'engager clairement et fortement contre cette forme de criminalité.

Le 7 novembre 2011, le Collectif a organisé un colloque dont le thème fut « L'impact des politiques migratoires sur la traite des êtres humains ». Cette journée réunissant des experts, des acteurs de solidarité et des représentants de ministères et d'organisations internationales, nous a permis d'établir des recommandations à l'attention des institutions nationales et européennes.

Les recommandations jointes à ce courrier sont donc le fruit de la réflexion de notre Collectif. Ce phénomène qui touche des millions de personnes dans le monde est en pleine expansion et la France n'est pas épargnée. Parmi les facteurs d'aggravation de la traite, le durcissement des politiques migratoires ces dix dernières années contrevient aux dispositions conventionnelles que la France a signées et ratifiées (Protocole de Palerme en 2000, Convention de Varsovie en 2005). Nous souhaiterions vivement, qu'en tant que candidat à l'élection présidentielle, vous preniez l'engagement de vous conformer aux différentes dispositions conventionnelles ratifiées et intégrées au droit français via l'article L 225-4-1 du Code pénal, et que vous garantissiez la stricte applicabilité de ces textes.

Nous nous tenons à votre disposition pour pouvoir échanger sur ce sujet et nous vous invitons à contacter Geneviève Colas, coordinatrice du Collectif, pour convenir d'un entretien au 06 71 00 69 90.



Pour le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »  
François Soulage  
Président du Secours Catholique – Caritas France

**Associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »**

*Action Catholique des Femmes, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Association Contre la Prostitution des Enfants, AFJ, Association Départementale Jeunes Errants 77, Association pour la Réadaptation Sociale, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant pour la Dignité Humaine, Congrégation des Sœurs du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, Droit et Soins contre les Violences, ECPAT France, Esclavage Tolérance Zéro, Fédération de l'Entraide Protestante, Fondation Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, Les Champs de Booz, Marche Mondiale contre l'Exploitation des Enfants, Mouvement du Nid, Orphelins Sans Frontières, Planète Enfants, Secours Catholique - Caritas France.*